

11 - POS - 265



**Postulat : frais de déplacement en cas de traitement d'une maladie ou accident.**

En lisant attentivement la réponse du Conseil d'Etat au postulat « des médecins pour nos campagnes, nous observons que le Conseil d'Etat est sensible à cette problématique. Il soutiendra le regroupement des médecins et la création de centres pluridisciplinaires de santé permettant de répondre simultanément aux défis posés par la baisse attendue du nombre de médecins et l'évolution de la demande de soins. Nous ne pouvons qu'encourager cette mise en place pour pallier à cette situation et à ce défi de relève médicale dans les régions éloignées. Cela ne résout pas toutes les pathologies dont souffrent les patients de ces régions. Le secteur de la médecine n'échappe pas aux concentrations de compétences comme du reste les services (Préfecture, Office des poursuites, Etat civil, etc.) Inexorablement, nous ne pouvons que constater une érosion....

C'est pourquoi, les patients de ces régions font appel aux spécialistes envoyés par les généralistes pour soigner leur maladie qui demandent des traitements très spécifiques.

En conséquence, ces patients doivent se déplacer en parcourant de nombreux kilomètres soit en voiture ou en transports publics

. Ces déplacements engendrent des dépenses substantielles du patient (voiture ou train). Malheureusement, elles ne peuvent être déductibles sous chiffre de la feuille d'impôt 710.

En effet, l'administration fait la différence entre un handicap avéré et les frais découlant de la maladie. Elle n'admet pas cette déductibilité.

Conscient que l'ensemble des soins ne peuvent être garantis sur l'ensemble du territoire vaudois, plus particulièrement ceux qui nécessitent les compétences auprès de spécialistes dont les cabinets se trouvent concentrées en général dans l'arc lémanique.

**Je demande au Conseil d'Etat d'étudier que les frais de transports inhérents au déplacement puissent être pris en considération dans la déductibilité de la feuille d'impôts.**

**Cette possibilité permettrait d'établir une égalité de traitement entre tous les patients de notre canton.**

Château-d'Oex, le 1 novembre 2011  
Philippe Randin

( DEVELOPPEMENT +  
NENNI EN COMMISSION )

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2011

Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel
Aellen Catherine	Capt Gloria	Ducommun Philippe
Amaralle Cesla	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Durussel José
Ansermet Jacques	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Atinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Flora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Girardet Lucas
Bonjour Eric	De Icco Fabrice	Gardon Julien
Bonny Dominique-Richard	De Montmolin Martial	Glutz Felix
Borel Bernard	Debluë François	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Delay Elisabeth	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie	Grandjean Pierre
Brélaz François	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Guignard Jean
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2011

Haenni Frédéric

Haldy Jacques

Haury Jacques-André

Hurni Véronique

Jaquet-Berger Christiane

Jaquier Rémy

Jobin Philippe

Jungclaus Delarze Suzanne

Kappeler Hans Rudolf

Kernen Olivier

Labouchère Catherine

Mahaim Raphaël

Maillefer Denis-Olivier

Mange Daniel

Manzini Pascale

Marendaz André

Martinet Philippe

Mattenberger Nicolas

Mayor Olivier

Melly Serge

Mercier Pierre-Alain

Métraux Béatrice

Meyer Roxanne

Miéville Michel

Modoux Philippe

Monod Alain

Montangero Stéphane

Mossi Michele

Mouquin Michel

Nicolet Jacques

Pache Rémy

Papilloud Anne

Payot François

Pernoud Pierre-André

Perrin Jacques

Pertusio Mario-Charles

Pidoux Jean-Yves

Pidoux Pierre-André

Poncet Gabriel

Progin Sylvie

Randin Philippe

Rapaz-Dierre Yves

Rau Michel

Reichen Gil

Renaud Michel

Rey-Marion Alette

Reymond Philippe

Rithener Christiane

Rochat Nicolas

Rostan Jacqueline

Roulet Catherine

Ruey-Ray Elisabeth

Saugy Roger

Schitt Jean-Jacques

Schwaab Jean Christophe

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Silauri Alessandra

Sonnay Eric

Sordet Jean-Marc

Surer Jean-Marie

Truffer Jean-Jacques

Uffer Filipo

Venzelos Vassilis

Villa Sylvie

Voiblet Claude-Alain

Volet Pierre

Vuillemin Philippe

Walther Eric

Weber-Jobé Monique

Wehrli Laurent

Wyssa Claudine

Yersin Jean-Robert

Züger Eric

Zwahlen Pierre